Image not found or type unknown

Ma banque peut-elle me forcer à souscrire une carte bancaire?

Par **michele1976**, le **19/01/2016** à **14:00**

Bonjour à tous,
J'ai un compte à la Banque Populaire Rives de Paris, où j'ai ouvert uniquement un compte courant: pas de chéquier ni carte, rien d'autre.

Quand j'ai ouvert le compte, ma conseillère m'a dit que leur banque n'ouvre pas de compte sans souscrire à une carte bancaire, mais après elle a quand meme accepté de l'ouvrir sans carte. Récemment la conseillère m'a fait à nouveau remarquer que mon compte sans carte ni rien n'apporte pas assez d' "activité" à la banque, et elle m'a à nouveau demandé si j'allais souscrire à une carte.

Est-ce que elle a le droit de me dire que, si je ne souscris pas à une carte, elle fermera mon compte? Si c'est le cas, est-ce que vous pouvez me donner une référence de la loi qui atteste cela, pour que je puisse aller le voir directement sur http://www.legifrance.gouv.fr/ par exemple?

Merci beaucoup!
Bonne journée

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés